

# PROTOCOLE MÉDICAL

<b>CH-1 : COLIQUE BILIAIRE RÉCIDIVANTE POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC</b>	<b>N° : PM-052</b> <i>En vigueur le: 2023-12-05 (v3)</i> <i>Date prévue de révision : 2028-12-05</i>
Référence à une ordonnance : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

## PROFESSIONNELS HABILITÉS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS PAR LE PROTOCOLE

### Professionnels

- Infirmières travaillant à l'accueil et orientation clinique

### Secteurs d'activités

- Accueil et orientation clinique (AOC)

## GRUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE

- Pour tous les usagers admissibles à l'accueil et orientation clinique demandant une investigation en chirurgie pour une colique biliaire.

## INDICATIONS

- À l'accueil et orientation clinique, faire les examens selon le type d'investigation déterminé par le médecin requérant.

## CONDITIONS

- Aucun

## CONTRE-INDICATIONS

Si depuis la réception de la référence médicale:

- Température buccale supérieure à 38,5 °C;
- Syndrome infectieux :
  - Diaphorèse intense;
  - Frissons;
  - Anorexie profonde;
- Douleur intense non soulagée par analgésique;
- Douleur prolongée pour plus de 12 heures;
- Signes d'ictère.

## PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES / SURVEILLANCE

Aucune

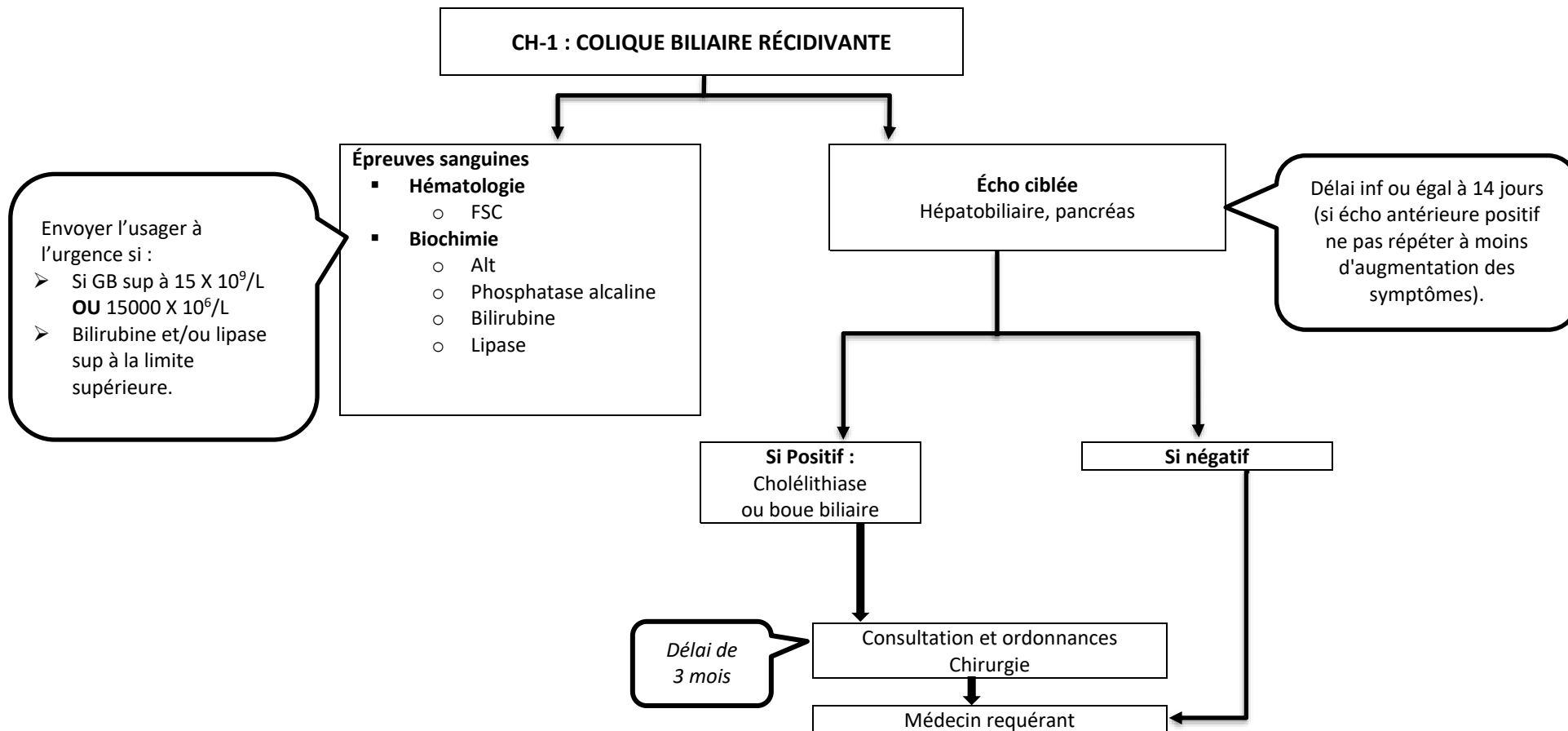
## LIMITES

Aucune

## RÉFÉRENCES

Aucune

<b>CH-1 : COLIQUE BILIAIRE RÉCIDIVANTE POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC</b>	<b>N° : PM-052</b>
(2023-11-13) DSI	Page 1 sur 3



## ÉQUIPE ÉLABORATION DE PROTOCOLE MÉDICAL

<b>Porteur du projet :</b> Audrey-Ann Savard, Clinique AOC DSI	8 novembre 2023	
<b>Médecin collaborateur :</b> Dr Ian Barrette, médecin responsable de AOC	8 novembre 2023	
<b>ÉQUIPE ÉLABORATION (experts en contenu)</b>		
<b>NOMS</b>	<b>TITRE</b>	<b>DATE</b>
Dre Nancy Roy	Cheffe chirurgie générale	8 novembre 2023

## PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

VALIDATION		
<b>DSI</b>	Adèle Gorman, conseillère-cadre	21 décembre 2023
<b>RECOMMANDATION (si médication)</b>		
Comité de pharmacologie	N/A	Cliquez ici pour entrer une date.
<b>ADOPTION par le CECMDP</b>		
Dr Peter Bonneville	Président par intérim du CECMDP	5 décembre 2023
<b>Signature</b> <i>(électronique légale)</i>	<i>Numéro de résolution : 2023-0235</i>	<i>Le PM doit d'être révisé aux 5 ans ou avant.</i>